

LA VAUNAGE TERRE D'ARTS

INSCRIPTION AU CIRCUIT ARTISTIQUE « ARTY SHOW »

Dates du circuit : Les 10 et 11 octobre 2026 (de 10 h à 18 h)

Date limite d'inscription : le 20 septembre 2026

Les lieux d'exposition sont situés à CALVISSON, dans la Vaunage (entité géographique située à 15 km à l'ouest de Nîmes), sur la D40.

Organisation : Les artistes pourront soit ouvrir leur atelier, soit exposer dans un des lieux mis à leur disposition. Les productions devront être des œuvres originales. Les artistes sont responsables de leurs œuvres et de leur installation qui se fera le **jeudi 8 octobre 2026**, sur leurs socles personnels pour les sculpteurs et sur des grilles fournies par l'association pour les peintres, dessinateurs, photographes..... Celles-ci étant nues, vous pourrez les couvrir de tissus, si possible de couleur neutre ou noire. Les socles et matériels d'exposition sont à votre charge. Vous participerez à la mise en place de la signalisation. **Votre présence est donc obligatoire.**

Installation : Une mise en place sobre, met en valeur les œuvres et rend un salon agréable. Veillez à ne pas surcharger les grilles en privilégiant quelques œuvres accrochées et d'autres, à disposition du public en bordure de votre espace, d'un maximum de 60 cm.

Des démonstrations diverses pourront être organisées dans chaque site. Nous vous remercions de nous préciser si vous seriez volontaires, et le type de démo.

Vernissage : L'association offrira les boissons. Le solide sucré/salé sera fourni par les exposants. Les vernissages ont été fixés dans chaque site :

- Calvisson foyer : **Vendredi 9 octobre à 18 h**
- Calvisson La Livière : **Samedi 10 octobre à 12 h**

Un **coordinateur** est prévu pour chaque site. Ses coordonnées seront communiquées après acceptation de l'inscription et après répartition des artistes dans les deux salles d'exposition.

L'accueil durant les 2 journées de la manifestation sera organisé et assuré par le groupe d'exposants.

NOTA :

L'aspect légal de l'activité artistique vis-à-vis de l'administration fiscale incombe entièrement aux exposants.

Une **participation de 25 euros** est demandée pour couvrir les frais de communication (flyers, affiches, banderoles, flèches etc). En raison des frais engagés pour la publicité, **la participation restera acquise à l'association en cas de désistement après la date du 30 septembre 2026**

Merci de ne retourner que la page d'inscription jointe ci-dessous

FICHE D'INSCRIPTION AU CIRCUIT ARTISTIQUE
ARTY SHOW DES 10 et 11 octobre 2026

A compléter par l'artiste : Si la fiche est remplie manuellement, écrire en MAJUSCULE svp

Domaine artistique :

Nom :

Prénom :

Tél :

Mail (indispensable et en MAJUSCULE) :@.....

Ville de résidence :

Adresse de l'atelier (si ouvert au public) :

.....

Démonstrations éventuelles (préciser la technique et les besoins éventuels dans votre courrier d'inscription)

.....

Nota : nous ne pourrons tenir compte de votre préférence concernant les différents sites d'expositions, l'opération se révélant très compliquée.

Cette fiche est à compléter, à imprimer et à envoyer à l'adresse ci-dessous en joignant un chèque de 25 euros à l'ordre de « la Vaunage Terre d'Arts ».

L'inscription n'est entérinée qu'à la réception du formulaire et du chèque de 25€ à l'adresse ci-dessous **avant le 20 septembre 2026**, date limite.

VTA. La Vaunage Terre d'Arts. 4 Impasse des Pins. Hameau de Bizac. 30420 CALVISSON

J'ai pris connaissance du règlement du circuit artistique Arty Show 2026 et je l'accepte

Date Signature de l'Artiste